Saint-Médard-sur-Ille	11 mars 2026
Délibération 2026-13	

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260311-202613-DE

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

MAIRIE
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
✆ 02.99.55.23.53
@: mairie@smdsi.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27/02/2026 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 11 mars à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Noël BOURNONVILLE, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Gérard PASEK, Françoise RUFFAULT, Patrick LERETEUX, Isabelle RENOUARD, Bertrand NUFFER, Hélène KERBRAT, Karine GUIBAUDET, Magalie DUFOUR, Pierre-Antoine VITEL, Cécile GUILLEMAUT.

Absents : Monsieur Tristan LE HEGARAT ayant donné pouvoir à Monsieur Bertrand NUFFER, Monsieur Pierre MOIRE ayant donné pouvoir Monsieur Pierre-Antoine VITEL.

Secrétaire : Monsieur Gildas BOUREL.

2026-13 AFFECTATION DU RESULTAT 2025 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Il est présenté au conseil municipal les propositions d'affectations des résultats du budget principal ainsi que des budgets annexes, qui sera par la suite invité à délibérer à leur sujet. Les propositions sont les suivantes :

BUDGET PRINCIPAL :
Le budget 2025 fait ressortir :
-Un excédent de la section de fonctionnement de 727 642.85€
-Un déficit de la section d'investissement de 178 803.70€

Il est proposé au conseil municipal :
De reporter le résultat de clôture de la section de fonctionnement – article 002 : 50 000.00€
D'affecter le résultat de clôture de la section de fonction fonctionnement en section d'investissement au compte 1068 : 677 642.85€,
De reporter le résultat de clôture de la section d'investissement au compte D001 : 178 803.70€

BUDGET ZAC :
Le Compte financier unique 2025 du budget ZAC fait ressortir :
-Un excèdent de la section de fonctionnement de 991.62€

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260311-202613-DE

-Un déficit de la section d'investissement de 95 156.42€

Il sera proposé au conseil municipal :
De reporter le résultat de clôture de la section de fonctionnement – article 002 : 991.62€
De reporter le résultat de clôture de la section d'investissement au compte D001 : 95 156.42€

BUDGET SPIC

Le CFU 2025 du budget SPIC fait ressortir :
-Un déficit de la section de fonctionnement de 968.90€
-Un excédent de la section d'investissement de 1 455.74€

Il sera proposé au conseil municipal :
De reporter en section de fonctionnement au compte D002 : 968.90€
De reporter le résultat de clôture de la section d'investissement au compte R001 : 1 455.74€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'affectation du résultat du budget principal présenté.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'affectation du résultat du budget ZAC présenté.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'affectation du résultat du budget SPIC présenté.

Pour extrait conforme,
Le Maire
BOURGNOUVILLE